

Les estangois se souviennent



Les estangois se souviennent

Mercredi 3 juillet, les estangois, en cortège, se sont rendus au mémorial où a eu lieu la cérémonie commémorative de la tragédie survenue à Estang, le lundi 3 juillet 1944.

C'est en présence des maires des communes voisines, des conseillers départementaux Isabelle Tintané et Vincent Gouanelle, de la représentante de la gendarmerie de la communauté de brigades de l'Armagnac, de Marie-Claude Mauras, présidente de l'Amicale du bataillon de l'Armagnac, des présidents de la FNAC, des anciens combattants, de Rawa-Ruska, des familles des fusillés, de la population et des enfants de l'école primaire, qu'a eu lieu la cérémonie.

L'Harmonie estangoise a ouvert cette cérémonie par "Le Chant des Partisans".



Lors de son discours, le maire d'Estang, France Ducos, avec beaucoup d'émotions, a retracé la tragédie du 3 juillet 1944 :

"Le dimanche 2 juillet, le curé doyen de Cazaubon, aumônier départemental de la milice avec la complicité de la receveuse des postes, signale à la Feldgendarmerie de Mont-de-Marsan, la présence de réfugiés au château de Bégué, à Barbotan. Une opération de répression est mise en place, le château de Bégué est investi et neuf hommes sont interpellés. Le 3 juillet, Georgette Dulhoste se rend à Estang pour signaler la présence de ce détachement allemand. Le bataillon de l'Armagnac est prévenu et le capitaine Parisot décide de tendre une embuscade sur les itinéraires probables du retour, notamment Cazaubon-Labastide et au carrefour de Monclar. À 13 heures, le combat s'engage à l'entrée nord du village, mais la colonne allemande est très supérieure en hommes et en armement. Elle se déploie et entre dans le village. Louise Cazauban sera la première victime civile."

Après avoir rappelé les interpellations des cinq premiers otages, le maire a précisé :

"Dans le village, l'échange de coups de feu est permanent. Partout, des civils surpris ou expulsés de leur domicile sont interpellés et c'est, vers 17 heures, après avoir été regroupés devant les arènes qu'ils arrivent encadrés par les soldats et rejoignent les autres otages devant la gendarmerie. Les gendarmes avec leurs femmes et leurs enfants sont expulsés de leur logement et sont alignés contre le mur du facteur. Devant eux, le corps d'un sous-officier allemand qui vient d'être abattu."



France Ducos a détaillé le combat où deux résistants, Léonce Destouet et Hans Haffner sont tués, le résistant André Ousteau a été pris en otage et exécuté. Puis elle a précisé :

"Deux victimes civiles, Louise Cazauran et Jean Lalanne, cinq maisons incendiées et une quarantaine d'otages qui seront conduits, sous la menace des armes, vers Pignay. Les trois gendarmes seront déportés vers les camps de concentration. L'adjudant Verdier et le gendarme Capdeville mourront en déportation, seul le gendarme Mélinier reviendra des camps de la mort."



Le maire a ensuite énuméré les otages qui furent lâchement abattus :

"Jean Bartherotte (maçon, 50 ans, 3 enfants), Lucien Bouque (cultivateur, 30 ans), Jean Coupaye (pharmacien, 32 ans, 3 enfants), Alfred Duclaux (charpentier, 51 ans, 3 enfants), Jean Dupeyron (cultivateur, 39 ans), Louis Dupuy (négociant, 43 ans, 3 enfants), André Ousteau (19 ans, volontaire à la 4ème compagnie du Bataillon de l'Armagnac), André Pupkiewicz (40 ans, 4 enfants, journalier, réfugié juif), Paul Sansoulh (41 ans, 4 enfants, négociant en meuble, réfugié juif)".

France Ducos a terminé son discours en précisant :

"Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre hommage à leur mémoire, leur témoigner notre plus grand respect et pour assurer à leurs familles ici présentes notre compassion. Plus que jamais l'oubli, la banalisation de l'horreur et de la violence sont les dangers qui menacent nos sociétés. Cette journée du souvenir revêtira tout son sens si elle ne se limite pas à la mémoire du passé, mais si elle s'inscrit dans le présent et l'avenir. Que les résistants qui se sont battus avec courage et abnégation, soient assurés de notre reconnaissance pour avoir contribué à la libération de la France et au retour de la liberté."

Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, l'Harmonie estangoise a interprété " La Marseillaise".



mini_IMG_7906.JPG



IMG_7907.JPG



IMG_7909.JPG



IMG_7912.JPG



IMG_7917.JPG